

Il existe une association nationale des élus d'opposition, susceptible de porter un regard sur le sort fait aux droits de l'opposition dans la forme de gouvernance mise en place à Pénestin, depuis la décision du maire de supprimer les « Bureaux municipaux ». Les services de l'État sont aussi en mesure d'évaluer la gravité des entorses faites à la loi et au bon fonctionnement des institutions républicaines.

M. Lizeul, vous vous êtes exprimé très clairement et je fais confiance à votre longue expérience de la vie politique locale pour considérer que vos mots n'ont pas été choisis au hasard. Quand au maire, M. Puisay, il a « liké » votre texte... Si j'ai commis des erreurs d'interprétation, je suis évidemment prêt à entendre vos arguments. Je me suis permis de poster sur « Osons Pénestin » ce texte assez long, car il y a matière à discussion dans le texte de M. Lizeul et je crois que les citoyens de la commune ont besoin de disposer d'espaces de communication leur permettant de débattre, dans la sérénité et le respect mutuel, entre personnes d'opinions différentes. Les colonnes de penestin-infos seront bien entendu ouvertes à tous pour poursuivre ce débat.

Gérard Cornu

J'aime · Répondre · 3 j



 Auteur

Osons Pénestin
Gérard Cornu

Monsieur

Osons Pénestin me permet de m'expliquer et de remettre les choses à leur place. Je ne veux et ne vois aucun intérêt à m'exprimer sur votre blog.

La portée de notre site, son nombre d'abonnés ainsi que les partages m'ont permis de recevoir un grand nombre de soutiens.

Joseph LIZEUL

J'aime · Répondre · 1 j